

CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu de la session ordinaire du 11 février 2015

Présents : M. Guillaume PAQUIER, Mmes Claudette GRIVIAUD, Nathalie TALPIN, Nathalie PAGNIER
M. Albert THEVENET, Mmes Véronique BAILLY, Véronique VACHER, MM. Lionel GONNEAUD,
Guillaume GUYARD, Mathieu AUXOUX, Dominique NEANT, Eric BOUDOT.

Délégué ayant donné pouvoir : M. Serge POTIER à Mme Nathalie TALPIN

Absents excusés : Mme Séverine COMPARET, M. Jean-Pierre GOUDIER

Secrétaire de séance : M. Guillaume GUYARD

M. PAQUIER ouvre la séance, et Mme GRIVIAUD donne lecture du compte rendu de la session du 26 novembre 2014 qui est adopté à l'unanimité.

TRAVAUX GARE

- DETR

Par délibération du 17 juillet 2013, le conseil municipal a sollicité une aide au titre de la DETR pour les années 2014 et 2015 correspondant aux 2 tranches de travaux de reconstruction de l'annexe mairie et mise aux normes du dépôt communal et associatif. Suite à la nouvelle circulaire il convient d'actualiser le dossier pour 2015. Le Conseil Municipal sollicite donc une subvention de 39 560 € représentant 32 % du montant HT du marché.

- Encaissement chèque Groupama

Le Conseil Municipal autorise le Maire à encaisser le chèque de 15 208,55 € émis par Groupama en règlement de l'indemnité différée suite à l'incendie du bâtiment communal.

- Travaux de démolition

Le Maire fait un point sur le dossier en cours. Alors que les rapports sur l'amiante et sur la solidité de la structure ont été transmis aux entreprises concernées, celle de désamiantage souhaite maintenant l'avis de l'inspection du travail.

BAUX COMMUNAUX

Le Conseil Municipal autorise le maire à louer :

* l'ancienne salle de musique située 8bis, route du Morvan pour une durée de 1 an à Monsieur Claude Rosiers dans les mêmes conditions que précédemment (100 €/mois charge comprises).

* le local des Jallerys à Monsieur Marcel Topinet pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} mars 2015 (loyer annuel 665,87 €).

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal prend connaissance

- de la demande par M. William Sotty de location du terrain du Bourg acquis par la commune. Le Conseil charge le Maire d'entamer les démarches.

- du courrier

* de la poste informant de la modification des horaires d'ouverture du bureau qui est désormais fermé le lundi après midi alors que la convention n'a jamais été signée.

* de la FDP 71 (Fédération Départementale de Pêche) qui devrait procéder à la vidange de l'étang de Montperroux courant 2015. Cette réponse fait suite à plusieurs interpellations de notre part.

* de SNT-PAM qui s'engage à reprendre les malfaçons sur la voirie 2014.

- du compte rendu de la réunion pour le très haut débit : une montée en puissance du débit devrait avoir lieu au cours du 2^{ème} semestre 2015.

- de la stabilisation du nombre d'heures supplémentaires effectuées par les agents de voirie et du prolongement du contrat de M. Nicolas MOREAU jusqu'au 31 mars 2015.

- des devis à présenter au PIIC : la voirie et l'installation à La Gare d'une cuve de récupération d'eau d'une capacité de 10 000 L.

Extrait conforme à l'original,
Le Maire